

Et si la publicité sur Internet était aussi infectée par des malwares ?

<input type="checkbox"/>	Et si la publicité sur Internet était aussi infectée par des malwares ?
--------------------------	---

Les chercheurs ESET viennent de découvrir Stegano, un nouveau kit d'exploitation se propageant via des campagnes publicitaires. De très nombreux sites Internet à forte notoriété ayant des millions de visiteurs quotidiens sont touchés.

Les systèmes de détection ESET montrent qu'au cours des deux derniers mois, Stegano a été affiché auprès de plus d'un million d'utilisateurs. Stegano se cache dans les images publicitaires affichées sur les pages d'accueil des sites Internet.

Depuis le début du mois d'octobre 2016, des cybercriminels ciblent les utilisateurs d'Internet Explorer et analysent leur ordinateur pour détecter les vulnérabilités dans Flash Player. En exploitant leurs failles, ils tentent de télécharger et d'exécuter à distance différents types de malwares.

Ces attaques se rangent dans la catégorie des publicités malveillantes, c'est-à-dire que des codes malicieux sont distribués via des bannières publicitaires. **La victime n'a même pas besoin de cliquer sur la publicité** : il suffit qu'elle visite un site Internet l'affichant pour être infecté. Elle est alors renvoyée automatiquement vers un kit d'exploitation invisible **permettant aux cybercriminels d'installer à distance des malwares sur son ordinateur.**

« **Certaines des charges utiles que nous avons analysées comprennent des chevaux de Troie, des portes dérobées et des logiciels espions, mais nous pouvons tout aussi bien imaginer que la victime se retrouve confrontée à une attaque par ransomware,** » explique Robert Lipovsky, senior malware researcher chez ESET. « Cette menace montre combien il est important d'avoir un logiciel entièrement patché et d'être protégé par une solution de sécurité efficace et reconnue. Si l'utilisateur applique ces recommandations, il sera protégé contre ce genre d'attaque, » poursuit Robert Lipovsky.

« Stegano » fait référence à la sténographie, une technique utilisée par les cybercriminels pour cacher une partie de leur code malveillant dans les pixels d'images présents dans les bannières publicitaires. Ceux-ci sont masqués dans les paramètres contrôlant la transparence de chaque pixel. Cela entraîne un changement mineur des tons de l'image, rendant ces derniers invisibles à l'œil nu pour la victime potentielle.

Afin d'éviter de se retrouver infecté par le malware Stegano, ESET recommande aux utilisateurs de protéger leurs machines avec une solution de sécurité fiable et de mettre à jour les applications et le système d'exploitation.

Pour plus d'informations sur Stegano, nous vous invitons à consulter les deux articles suivants venant de WeliveSecurity. Le premier est l'analyse technique détaillée de Stegano, le second est une interview de Robert Lipovsky, Senior malware researcher chez ESET, expliquant la menace pour le grand public. Nous nous tenons à votre disposition pour plus de détails.

Notre métier : Au delà de nos actions de sensibilisation, nous répondons à vos préoccupations en matière de cybersécurité par des audits sécurité, par des actions de sensibilisation sous forme de formations ou de conférences. Vous apprendrez comment vous protéger des pirates informatiques et comment vous mettre en conformité avec le Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles. Audits sécurité, animations de formations en cybercriminalité et accompagnement à la mise en conformité avec le règlement sur la protection des données personnelles. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Denis JACOPINI réalise des audits et anime dans toute la France et à l'étranger des formations, des conférences et des tables rondes pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles. Enfin, nous vous accompagnons dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.

Plus s u r
: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Boîte de réception (31) –
denis.jacopini@gmail.com – Gmail